



Réunion Catégoriel 2026

8 juillet 2026

-

Déclaration préalable FO

Nous voilà réunis aujourd'hui pour examiner les mesures catégorielles pour l'année 2026.

Rappelons le contexte : une inflation qui s'annonce de nouveau conséquente cette année, un SMIC qui augmente (et c'est très bien), et, côté fonctionnaires... Rien ou presque, donc la smicardisation se poursuit.

Tout le ministère approche du burnout, les heures écrêtées, c'est à dire le travail gratuit, sont légion et que nous annonce-t-on ? Des salaires qui vont encore baisser au regard de la hausse des prix.

En parallèle à cette heure doit se tenir la conférence salariale au ministère de la fonction publique : si nous espérons très fortement que Bercy aura pris la mesure de la nécessité d'agir pour les fonctionnaires, la probabilité que nos espérances se concrétisent reste faible.

Restent donc les mesures catégorielles ministérielles.

Mais il y a une première contradiction majeure : l'administration annonce avoir « obtenu une mesure pour les catégories C », mais sans enveloppe nouvelle identifiée. Donc sur quelle ligne budgétaire est financée cette mesure ? Est-ce une vraie mesure nouvelle ou un simple redéploiement interne ?

La mesure comporte deux volets : création d'un sous-groupe 1.1 / 1.2 et revalorisation des socles IFSE. Nous sommes opposés à la création d'un groupe de fonctions supplémentaire notamment pour les adjoints administratifs ou devrions nous dire pour les adjointes administratives (corps composé à 80 % de femmes). En effet, il existe un risque sérieux d'effet genre discriminant.

Quant à la revalorisation annoncée des socles, nous demandons à voir l'impact réel pour les agents notamment ceux dont l'ancienneté et l'expérience les ont placés au-delà !

Outre que les effectifs de la catégorie C continuent de fondre, il n'y a rien pour personne d'autre.

Au passage, c'est à se demander si les collègues étant passés en catégorie B ont fait une si bonne affaire au vu du tassement généralisé.

Ce sont donc toujours les mêmes agents qui sont oubliés, année après année.

Votre historique d'ailleurs le source bien : les pseudo mesures de « convergence » se sont effectuées au détriment total de la filière technique, de ses qualifications, visant à un nivellement par le bas : pourquoi notre ministère se donne-t-il la peine de recruter autant de personnels qualifiés si c'est pour les mépriser à ce point ?

Enfin, il nous faut mentionner les restitutions de masse salariale. 250 millions depuis 2017, et d'après la cour des comptes, encore 38 millions en 2025.

Pourquoi refuser obstinément d'utiliser cet argent prévu pour les agents au bénéfice des agents ?

C'est un bien mauvais signal envoyé tous azimuts.

De la marge, vous en avez. Vous ne l'utilisez pas. Vous pourriez au moins rendre le processus plus transparent en restaurant le dialogue social à tous les niveaux, tel que cela se faisait encore jusqu'à récemment.

En conséquence, nous appelons à :

- Une révision en profondeur par une augmentation significative des mesures catégorielles proposées, bénéficiant à tous les agents et notamment ceux oubliés ces dernières années.
- Un véritable dialogue social à tous les niveaux, basé sur l'écoute, la transparence et la considération avec notamment la création dans les services d'une réunion spécifique sur l'indemnitaire,
- La mise en place de mesures justes, concrètes et pérennes, à la hauteur des efforts et de l'engagement des agents.

Comment peut-on vouloir un ministère de la transition écologique qui remplisse ses missions avec des agents méprisés ?

Nous interviendrons lors des débats pour porter les revendications légitimes propres à chaque corps que nous représentons.